

Université du Québec à Montréal
Département de science politique

POL1102 : *La démarche de recherche en science politique.*

Session : Automne 2015, lundi 14h00-17h00 (groupe 10), mardi 9h30-12h30 (groupe 21) et vendredi 9h30-12h30 (groupe 50)

Professeurs : Lawrence Olivier

Disponibilités : sur rendez-vous

Bureau : A-3540

Courriel : olivier.lawrence@uqam.ca¹

*

* * * *

Rigueur scientifique, méthode de vérification, approches rigoureuses, vérité, réalité, critère de pertinence, faits, événements, individus, etc. À quoi rime cette quête ? À rien puisque la mort vient tout gommer. Ne perdons pas notre temps dans une quête vaine et inutile. On ne sera pas plus vivant ; on n'existera pas davantage. Au contraire. Tout ça, c'est aussi la mort !

Pourquoi on ne parle jamais de la haine ?

Descriptif du cours:

Les principales étapes de la recherche en science politique; mise au point d'une problématique, formulation d'hypothèses, choix de l'univers de recherche, investigation documentaire, collecte de données, analyse des données (types d'analyses, de mesures et d'interprétations), présentation des résultats. Les principales techniques de collecte de données : observation, entrevue, questionnaire (sondage) analyse des documents, analyse de contenu. Normes de présentation d'un travail de recherche (plan et table des matières, bibliographie, références) et types de travaux (compte-rendu de lecture, article scientifique, article de presse, mémoire administratif).

¹ La réponse aux courriels des étudiants-es n'est pas une obligation des professeurs. Cela dit, j'y réponds dans la mesure du possible

Objectifs du cours:

Le cours et les travaux pratiques poursuivent les objectifs suivants :

- a) L'acquisition des habiletés de base quant aux méthodes et techniques de recherche utilisées en science politique;
- b) L'initiation à la recherche par la présentation et l'analyse des différentes étapes de la démarche scientifique;
- c) Initier l'étudiant à la recherche documentaire, aux grands principes des techniques d'enquête et à leurs limites;
- d) Développer la vigilance épistémologique et critique en présentant les différentes «logiques» à l'origine des méthodes et techniques de recherche utilisées en science politique.

Ouvrages obligatoires :

Lawrence Olivier, Guy Bédard et Julie Ferron. *L'élaboration de la problématique de recherche : sources, outils et méthode*. Paris, L'Harmattan, 2005.

Lawrence Olivier et Jean-François Payette. *Argumenter son mémoire et sa thèse*. Ste-Foy, PUQ, 2010.

Ouvrages recommandés :

Raymond Boudon *La sociologie comme science*. Paris, La Découverte, 2010.

Gilles Labelle, Lawrence Olivier et Sylvain Vézina. *Introduction critique à la science politique*. Montréal, Mc Graw-Hill, 1995.

Guy Bédard, Lawrence Olivier et Jean-François Thibeault. *Épistémologie de la science politique*. Ste-Foy, PUQ, 1998.

Braud Philippe, *Conditions d'affirmation de la science politique*. Paris, PUF, 2011.

Yves Déloye, Bernard Voutat et Aurélie Billebault. *Faire de la science politique: pour une analyse socio-historique du politique* Paris, Belin, 2002.

PLAN ET CALENDRIER DU COURS

A. Introduction générale

- . Présentation de l'ensemble du cours : objectifs, plan, stratégie pédagogique, travail et évaluation des étudiants-es.
- . Fiche de lecture

B. Introduction

- Que veut dire « faire de la science politique » ?
Les objets de la science politique
Y a-t-il une science du politique ?
- Que veut dire « chercher » en science politique ?
Faut-il chercher, connaître, critiquer ?
- Qu'enseigne-t-on en science politique ?

Travail : Fiche de lecture

Les références au texte seront fournies à la 2^e semaine de cours.

Échéancier : Remise à la 4^e semaine

Références :

- François Dieu. Introduction à la méthode de la science politique. Paris, L'Harmattan 2008.
- Henri Dorvil. et Robert Mayer. *Problèmes sociaux*. Ste-Foy, PUQ, 2001.
- Jonh Dunn. *Histoire de la théorie politique*. Paris, Mentha, 1992.
- Dupret, Baudouin, Ferrié, Jean-Noël. «L'idée d'une science sociales et sa relation avec la science politique » *Revue Française de Science Politique* Vol. 60, 6 (2010) 1159-1172.
- Jean-Pierre Durand. "Genèse de la sociologie" dans Jean-Pierre Durand et Robert Weil. *Sociologie contemporaine*. Paris, Vigot, 1989, 13-82.
- Pierre, Favre. « Histoire de la science politique » dans Grawitz, M. et Jean Leca. *Traité de science politique. Tome 1. La science politique, science sociale. L'ordre politique*. Paris, Presses Universitaires de France, 1985, 3-17.
- Luc Van Campenhoudt et al. *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris, Dunod, 1988, 13-36.
- Hu Khoa Lee. *Liens méthodologiques et parentés épistémologiques entre les sciences sociales*. Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2005.

Bloc 1 : Les étapes de la démarche de recherche

a. Exposés :

- Logique inductive
 - Logique hypothético-déductive
 - D'autres logiques de la recherche
le paradoxe, logique dialogique
- Le schéma en arbre

b. Recherche documentaire

Références :

Laghzali, Mohamed et Evelyne Tardy. *Guide de recherche documentaire*. Montréal, Université du Québec à Montréal, 1995. [note de recherche]

Boisvert, Danielle. « La recherche documentaire » dans Benoît Gauthier (sous la direction de) *Recherche sociale. De la problématique...*, 79-109.
Malclès, Louise-Noël. *Les sources du travail bibliographique*. Genève, Librairie Droz, 1950.

c. Revue de la documentation

Lecture obligatoire : Lawrence Olivier, Guy Bédard et Julie Ferron. *L'élaboration de la problématique de recherche : sources, outils et méthode*. Paris, L'Harmattan, 2005.

Références

Pierre Bourdieu et al. *Le métier de sociologue*. Paris, Mouton, 1980, (3ème édition), 27-49 et 51-80.
Alan F. Chalmers. « La dépendance de l'observation par rapport aux faits » dans Alan F. Chalmers. *Qu'est-ce que la science ?* Paris, La Découverte, 1987, 42-59.
Jean-Pierre Deslauriers. « La question de recherche » dans *Recherche qualitative. Guide pratique*. Montréal, McGraw-Hill, Éditeurs, 1991, chapitre deux.
Mace, Gordon. « Construire un cadre opératoire » dans *Guide d'élaboration d'un....*, 45-66.
Quivy, Raymond et Luc Van Campenhoudt. *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris, Dunod, 1988, 81-144.
Selltiz, Claire et al. *Les méthodes de recherche en sciences sociales*. Montréal, Les Éditions HWR, [1977], chapitre 2 « La logique de l'analyse », 16-49.

Travail : Premier texte argumentatif

Échéancier : Remise à la 7^e semaine

d. problématique

Références :

Jacques Chenier. « La spécification de la problématique » dans Benoît Gauthier (sous la direction de) *Recherche sociale. De la problématique...*, 51-77.

Lawrence Olivier, Guy Bédard et Julie Ferron. *L'élaboration de la problématique de recherche : sources, outils et méthode*. Paris, L'Harmattan, 2005.

e. Thèse et hypothèse

Références :

André Blais. « Les indicateurs » dans Benoît Gauthier (sous la direction de). *Recherche sociale. De la problématique...*, 155-173.
Jean-louis Loubet del Bayle. *Introduction aux méthodes des sciences sociales*. Toulouse, Privat, 1985, chapitre III « L'hypothèse », 158-164 et chapitre VIII « La théorisation », 205-224.

Travail : Deuxième texte argumentatif

Échéancier : Remise à la 9^e semaine

Bloc théorique

Exposés :

- Qu'est-ce que la théorie ?
- notions, concepts théoriques
- le cadre théorique

Travail : Recherche et analyse du travail de synthèse

Échéancier : Remise à 12^e semaine

Références :

Pierre Blackburn. *Connaissance et argumentation*. Montréal, Éditions du Renouveau Pédagogique Inc., 1992, 111-122.

**Pierre Bourdieu et *alii*. "Épistémologie et méthodologie" dans *Le métier de sociologue*. Paris, Mouton, [1980], 11-102.

*Alan F. Chalmers. *Qu'est-ce que la science ?*, 107-133

*Loubet del Bayle, Jean-Louis. *Introduction aux méthodes des sciences sociales*. Toulouse, Privat, 1986, 205-223.

Mouchot, Claude. *Introduction aux sciences sociales et à leurs méthodes*. Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1986, chapitre VI "La notion de théorie", 227-248.

Antonio Piaser. *Épistémologie de la méthode : voir et faire la sociologie autrement*. Paris, J. Vrin, 1994.

Bloc 3 : La logique de l'argumentation et rhétorique

Exposés

- Quelques éléments de rhétorique
- Types de jugement
- Les schémas en arbre
- L'évaluation des arguments
- L'appel à l'autorité
- Les sophismes
- Plan

Travail : Travail critique

Échéancier : Remise à la 14^{ème} semaine

Ouvrage recommandé :

Marc Angenot. *Dialogues de sourds. Traité de rhétorique antilogique*. Paris, Mill et une Nuits, 2008.

Références :

*Pierre Blackburn. *Logique de l'argumentation*. Montréal, Éditions du Renouveau Pédagogique Inc., 1989.

*Pierre Blackburn. *Connaissance et argumentation....*

Rodrigue Blouin. *Discuter. Introduction à la philosophie*. Ste-Foy, Le Griffon d'Argile, 1991

Philippe Breton. *Argumenter en situation difficile*. Paris, La Découverte, 2004.

Danblon Emmanuelle, «La rhétorique: à la recherche d'un paradigme perdu»

A contrario, (2011/2) n° 16, p. 26-40.

Dispiaux, Gilbert. *La logique et le quotidien*, Paris, Minit, 1984, 188 pages.

Gilles Doyon et Pierre Talbot. *La logique du raisonnement*. Ste-Foy, Le Griffon d'Argile, 1986

Portine, Henri. *L'argumentation écrite, expression et communication*. Paris Hachette/Larousse, 1983, 33-44 et 137-150.

Reboul, Olivier. *Introduction à la rhétorique*. Paris, PUF, 1998.

Michel Toussaint et Gaston Ducasse. *Apprendre à argumenter. Introduction à l'argumentation rationnelle écrite*. Ste-Foy, Le Griffon d'Argile, 1996.

Méthode d'enquête :

Les différents types de méthode d'enquête

Le choix d'une méthode

Les données d'enquête : présentation et analyse

Lectures suggérées :

Marie-Josée Avenier et Catherine Thomas. *Mixer quali et quanti pour quoi faire ? Méthodologie sans épistémologie n'est que ruine de la réflexion*. Communication présentée à la journée de l'atelier Méthodologie de la recherche : les approches mixtes. Caen 13 mars 2011.

Philippe Robert-Demontrond. *Épistémologie, Expérience scientifique. Méthodologie. Observation. Sciences sociales*. Rennes, Apogée, IREIMAR, 2004.

Statistiques Canada. *Méthodes et pratiques d'enquête*. Ministre de l'industrie 2010, Document en ligne <http://www.statcan.gc.ca/pub/12-587-x/12-587-x2003001-fra.pdf>

Document très complet

Stratégie pédagogique

Le cours est divisé en deux parties :

Le **cours** est consacré aux exposés des professeurs qui présentent les connaissances théoriques et/ou pratiques des méthodes et techniques de recherche en science politique;

Les **exercices** sont faits en classe en équipe de deux à quatre personnes. L'étudiant-e travaille une problématique du cours parfois à partir d'un texte à lire. Celui-ci sera discuté en classe et devra permettre une compréhension plus claire de la matière du cours.

L'évaluation :

L'évaluation porte sur les connaissances acquises au cours et lors des exercices et des travaux pratiques.

Mode d'évaluation suggérée :

Pour les différents travaux, des documents pédagogiques sont fournis aux étudiant-es qui précisent les consignes et les règles à suivre. Tous les documents sont envoyés par le logiciel Résultats.

1. Fiche de lecture (10%)

- a. identification de la problématique du texte
- b. thèse défendue dans le texte
- c. deux arguments avec lesquels l'auteur défend sa thèse
- d. brève critique du texte

2. Présentation de deux textes argumentatifs (15 %/chaque texte)

1^{er} texte

texte de 300 mots maximum
une thèse doit être défendue
deux arguments doivent être présentés; l'un favorable à votre thèse, le second est un argument qui s'oppose à votre thèse
Conclusion : un argument qui réfute celui qui s'oppose à votre thèse

2^{ième} texte

texte de 300 mots maximum
une thèse doit être défendue
deux arguments favorables doivent être présentés dont l'un doit être un argument d'autorité.
Conclusion : votre meilleur argument en faveur de votre thèse
AUCUNE REDONDANCE entre vos deux textes.

3. Travail de synthèse (15%)

texte de 400 mots

vous devez faire une synthèse de 8 articles de journaux (quotidien) sur un même sujet

4. Travail critique (15%)

Vous devez faire une critique d'un article d'une revue d'information politique (Le Monde, L'Express, L'actualité, etc.

Vous devez développer deux arguments qui s'opposent à ceux l'auteur-e. Organisation logique de votre critique, le lien entre vos arguments. Par exemple, on peut identifier un sophisme, des données non fiables, ou fausses, des sources non précisées, etc. Chacun de vos arguments devra être explicité. La critique ne peut dépasser 1 ½ page à interligne double.

5. Examen final (30%) : un examen portant sur la matière du cours et sur les lectures

Grille de correction

Fiche de lecture :

- a. Identification des principaux éléments de la fiche
- b. Aptitude à développer une critique pertinente du texte

Textes argumentatifs

- forme (40%) : français écrit
- fond (60%) : respect des consignes, valeur des arguments, validité générale de l'argumentaire et usage de procédés rhétoriques

Travail de synthèse

- Respect des consignes
- Valeur de la synthèse (doit faire état des éléments d'information importants)

Travail critique

- Respect des consignes
- Validité et pertinence des critiques
- Usage des procédés rhétoriques

Examen :

L'examen comportera de divers types de questions sur la matière du cours, principalement sur la partie problématique et hypothèse, la logique de l'argumentation et la rhétorique.

Critères de correction :

- forme (20%) : orthographe et syntaxe françaises,
- fond (80%) : réponse aux questions, la démarche et l'argumentation, connaissance de la problématique et de l'hypothèse, réflexion critique et originalité.

Note :

L'entente d'évaluation fait foi du type d'évaluation retenu. Elle ne peut être modifiée sans l'accord des parties présentes.
Aucune demande de révision par le professeur de travaux ou d'examen ne sera acceptée et ce, sans exception.

Politique 16 sur le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :

514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

Évaluation des enseignements

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier. Étant donné que le processus doit se dérouler à la 12^e ou à la 13^e semaine de cours, ces évaluations se tiendront entre le 23 novembre et le 6 décembre 2015 pour ce trimestre-ci et devront prendre environ 30 minutes.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.